

CP n° 7 du 26 mai 2016

Rapport Laurent sur le temps de travail

La CFDT veut surtout parler organisation du travail

A l'heure où Philippe Laurent remet son rapport sur le temps de travail dans la Fonction publique, la CFDT Fonctions publiques rejette les querelles de chiffres et veut ouvrir la voie aux accords locaux sur l'organisation du travail, négociés dans l'intérêt du service à l'utilisateur et dans le respect de la qualité de vie des agents.

Le rapport que Philippe Laurent, président du conseil supérieur de la fonction publique territoriale, vient de rendre à Annick Girardin, ministre de la Fonction publique, dresse pour la première fois le bilan de 15 années d'aménagement et de réduction du temps de travail dans la fonction publique.

A l'occasion de son audition par le rapporteur et les membres de la mission, la CFDT Fonctions publiques s'était exprimée sur la nécessité d'éviter toute approche purement quantitative afin de privilégier l'analyse des organisations de travail et leurs impacts sur la qualité du service rendu à l'utilisateur et sur la qualité de vie au travail des agents.

Trop souvent objet d'a priori et trop facilement caricaturé, le temps de travail dans la Fonction publique mérite que tous les paramètres qui l'influencent soient pris en compte, notamment la nature des missions et les sujétions qu'elles impliquent. Ainsi, et le rapport le souligne à juste titre, un agent sur trois est amené à travailler le dimanche et une proportion identique est concernée par le travail de nuit.

La CFDT Fonctions publiques partage l'avis du rapporteur sur l'évolution constante de la notion de temps de travail sous l'effet du développement des nouvelles technologies ou des besoins sociaux.

La CFDT Fonctions publiques affirme l'importance d'une appropriation régulière et négociée de ces évolutions et de leurs conséquences sur les organisations de travail.

Elle veut se saisir de l'opportunité du rapport Laurent pour engager avec les employeurs publics, au plan national mais surtout au plus près des réalités locales, un dialogue social qui, jusqu'à présent, n'a pas eu lieu ou s'avère trop irrégulier pour être efficace.

UFFA-CFDT UNION DES FÉDÉRATIONS DE FONCTIONNAIRES ET ASSIMILÉS

47-49 avenue Simon Bolivar
75950 Paris cedex 19

contact presse
Brigitte JUMEL
Secrétaire générale
06 89 41 08 05
uffa@uffa.cfdt.fr

[Suivez l'actualité de CFDT Fonctions publiques sur Twitter : @UffaCF](#)